



PREFECTURE DE LA CORSE DU SUD

AVIS AU PUBLIC
ENQUÊTE PUBLIQUE

**Déclaration d'intérêt général des travaux de restauration, d'entretien,
de gestion et de mise en valeur du Taravo**

Le Préfet de Corse, Préfet de la Corse-du-Sud informe le public de l'ouverture d'une enquête publique selon les formes prescrites par le code de l'environnement, en vue de la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration, d'entretien, de gestion et de mise en valeur du Taravo

L'enquête se déroulera du lundi 04 septembre 2017 au mercredi 11 octobre 2017 inclus.

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, dans les lieux d'enquête suivants

Lieu
Mairie d'Argiusta-Moriccio
Mairie d'Azilone-Ampaza
Mairie de Casalabriva
Mairie de Ciamanacce
Mairie de Cognocoli-Monticchi
Mairie de Corrano
Mairie de Cozzano
Mairie de Forciolo
Mairie de Guargale
Mairie de Guitera
Mairie de Moca-Croce
Mairie d'Olivese
Mairie d'Olmeto
Mairie de Palneca
Mairie de Petreto-Bicchisano
Mairie de Pila-Canale
Mairie de Sainte Marie Sicche
Mairie de Sampolo

Mairie de Serra di Ferro
Mairie de Sollacaro
Mairie d'Urbalacone
Mairie de Zévaco
Mairie de Zicavo
Mairie de Zigliara
Cité administrative de Sartène
Préfecture Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)

- aux jours et heures d'ouverture au public de ces lieux d'enquête pour les mairies et la cité administrative,
- aux jours et aux horaires suivant : de 8 h 30 à 11 h 45 pour la préfecture à Ajaccio, où le dossier sera également consultable sur poste informatique fixe,

afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre tenu à leur disposition.

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif de Bastia et elle est composée comme suit :

-le président :Monsieur Philippe Peronne,

-les membres titulaires : Madame Marie-Céline Battesti, Monsieur Laurent Calvet

La commission d'enquête recevra les observations écrites et orales du public lors des permanences suivantes :

Lieu	Date	Matin		Après-midi	
		Début	Fin	Début	Fin
Mairie de Guargale	Lundi 04 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie d'Argiusta-Moriccio	Lundi 04 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Pila-Canale	Lundi 04 septembre 2017	-	-	14 h	16 h
Mairie de Casalabriva	Mardi 05 septembre 2017	8 h 30	12 h 30	14 h	16 h 30
Mairie de Ciamanacce	Mercredi 06 septembre 2017	9 h	12 h	13 h 30	15 h
Mairie de Cozzano	Jeudi 07 septembre 2017	08 h 30	12h	13 h 30	16 h 30
Mairie de Zigliara	Vendredi 08 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Petreto-Bicchisano	Vendredi 08 septembre 2017	-	-	14 h	17 h
Mairie de Forciolo	Samedi 09 septembre 2017	9 h	12 h	-	-

Mairie de Sainte-Marie Sicche	Lundi 11 septembre 2017	9 h	12 h 30	-	-
Mairie d'Olmeto	Lundi 11 septembre 2017	9 h	12 h	14 h	17 h
Mairie de Palneca	Mardi 12 septembre 2017	8 h	12 h	14 h	17 h
Cité administrative de Sartène	Mercredi 13 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Corrano	Mercredi 13 septembre 2017	15 h	18 h	-	-
Mairie de Serra di Ferro	Jeudi 14 septembre 2017	8 h	12 h	13 h 30	16 h
Mairie de Sollacaro	Vendredi 15 septembre 2017	08 h 30	12 h	13 h 30	16 h 30
Mairie de Moca-Croce	Samedi 16 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Guitera	Mardi 19 septembre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Sampolo	Mardi 19 septembre 2017	-	-	13 h 30	17 h 30
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Vendredi 22 septembre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Lundi 25 septembre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Mercredi 27 septembre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Préfecture d'Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Jeudi 28 septembre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Vendredi 29 septembre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Lundi 02 octobre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Mairie de Cognocoli-Monticchi	Mardi 03 octobre 2017	8 h	12 h	-	-
Mairie d'Urbalacone	Mardi 03 octobre 2017	-	-	13 h	16 h
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Mercredi 04 octobre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-

Casalonga)					
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Jeudi 05 octobre 2017	8 h 30	11 h 45	-	-
Mairie de Zévaco	Vendredi 06 octobre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie de Zicavo	Vendredi 06 octobre 2017	-	-	14 h	16 h
Mairie d'olivese	Samedi 07 octobre 2017	9 h	12 h	-	-
Mairie d'Azilone Ampaza	Lundi 09 octobre 2017	8 h 30	12 h	-	-
Préfecture à Ajaccio (accès par la rue Sergent Casalonga)	Mercredi 11 octobre 2017	8 h30	11 h45	-	-

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées, avant la clôture de l'enquête, par courrier, au président de la commission d'enquête, à l'adresse postale suivante :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête
Terre-plein de la gare
Service Risques Eau Forêt – unité Cours d'eau
20302 Ajaccio Cedex 9

Un registre dématérialisé sera également mis à la disposition du public via le lien ci-après :


<https://www.registre-dematerialise.fr/465>

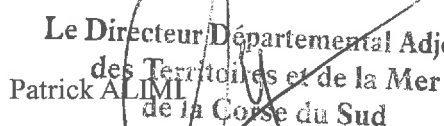
Les informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture : www.corse-du-sud.gouv.fr rubrique enquêtes publiques.

À l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, pendant un an, à la préfecture de Corse du Sud, à la direction départementale des territoires et de la mer – service risques eau forêt – unité cours d'eau et au conseil départemental de la Corse-du-sud du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête.

Ces éléments seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture pour une durée qui ne pourra être inférieure à un an à compter de la décision finale.

Le présent avis sera publié sur le site internet de la préfecture.

 Le directeur départemental
des territoires et de la mer


Le Directeur Départemental Adjoint
des Territoires et de la Mer
Patrick ALIMI
de la Corse du Sud

Joël MARQUE